Avis public

Le Plateau-Mont-Royal
Montréal

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PROJET DE RÉSOLUTION SUR LE PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION RELATIF À L'IMMEUBLE SITUÉ AUX

4328, BOULEVARD SAINT-LAURENT

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux personnes intéressées :

QUE le conseil d'arrondissement a adopté, aux termes de sa résolution **CA17 25 0290 du 4 juillet 2017**, un projet de résolution sur le projet particulier relatif à l'immeuble situé au **4328, boulevard Saint-Laurent.**

QUE conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (chapitre A-19.1), ce projet de résolution sera soumis à une consultation publique le **mardi 25 juillet 2017, à 18 h,** au 201, avenue Laurier Est, 5e étage;

QUE ce projet de résolution vise à autoriser l'ajout de l'usage « restaurant » au certificat d'occupation qui autorise présentement l'exploitation d'un usage « débit de boissons alcooliques » pour l'établissement « Darling » situé au 4328, boulevard Saint-Laurent, et ce, en dérogation à l'article 240 (contingentement) du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal* (01-277).

QUE Lors de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement, ou tout autre membre du conseil désigné par ce dernier, expliquera ce projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

QUE ce projet de résolution est disponible pour consultation au bureau d'accueil situé au 201, avenue Laurier Est, rez-de-chaussée, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Montréal, le 12 juillet 2017

Le secrétaire d'arrondissement,
Me Claude Groulx